

ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 26/02/2018

Votre annonce n°18-16306 est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention:

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille. Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : http://www.boamp.fr) En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires. > Contact client

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : 93

Annonce No 18-16306

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I: POUVOIR ADJUDICATEUR

NOM ET ADRESSES 1.1)

Ville d'Aubervilliers, 72, rue Henri barbusse, Point(s) de contact : Eric DALED, 93308, Aubervilliers, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 54 02, Courriel: dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, Fax: (+33) 1 48 39 51 85, Code NUTS: FR106

Adresse(s) internet :

Adresse principale : http://www.aubervilliers.fr Adresse du profil acheteur : http://www.maximilien.fr

PROCÉDURE CONJOINTE 1.2)

COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : http://www.maximilien.fr

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

ACTIVITÉ PRINCIPALE 1.5)

Services généraux des administrations publiques

SECTION II: OBJET

ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Fourniture de couches pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2018 à 2021

Numéro de référence : DPE 01-18

II.1.2) Code CPV principal:

Descripteur principal: 33771200 Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte: Les modalités d'exécution des prestations figurent au Cahier des Clauses Particulières (C.C.P). L'accord-cadre est à prix unitaires. Ils seront appliqués aux quantités réellement exécutées, d'une part, sur la base du Bordereau des Prix Unitaires (B.P.U) et, d'autre part, sur la base des devis du prestataire pour les fournitures hors bordereau. Les prestations feront l'objet de bons de commande susceptibles de varier dans les limites annuelles suivantes, conformément aux dispositions des articles 78 et 80 du décret no 2016-360 du 25 mars 2016 : Montant mini : 16 000 euros HT Montant maxi : 80 000 euros HT La ville d'Aubervilliers n'est engagée, sur toute la durée de l'accord-cadre, que sur le montant minimum de ce dernier. Le montant maximum annuel fixé à l'accordcadre ne donne aucun droit au titulaire et n'engage en rien la ville d'Aubervilliers.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA: euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Couches

DESCRIPTION 11.2)

II.2.1) Intitulé:

Lot no: II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

26/02/2018 à 09:00 1 sur 3

Code CPV principal: 33771200 Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS: FR106 Lieu principal d'exécution :

II.2.4) Description des prestations : La description des fournitures ainsi que leurs modalités d'exécution figurent au C.C.P.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA: euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Voir l'article "durée de l'accord-cadre" dans le cahier des charges.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options: non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Couches

SECTION III: RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

CONDITIONS DE PARTICIPATION III.1)

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : - Le formulaire DC1 " Lettre de candidature – Habilitation du mandataire par ses cotraitants " dûment complété, daté et signé en original ; - Le formulaire DC2 " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement " dûment complété et, le cas échéant : La copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement iudiciaire (formulaire DC2, rubrique D2) :

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Les candidats devront fournir en annexe au DC2 : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat ; - Une déclaration indiquant le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution de l'accord-cadre ; - Une liste des principales références concernant des fournitures similaires à l'objet du présent accord-cadre, effectuées au cours des trois dernières années.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV: PROCÉDURE

DESCRIPTION IV.1)

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

- IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue
- IV.1.5) Information sur la négociation
- IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

29 mars 2018 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionnner ou à participer aux candidats sélectionnés Date:

 ${\sf IV.2.4)}\, \textbf{Langue(s)} \ \textbf{pouvant être utilisée(s)} \ \textbf{dans l'offre ou la demande de participation:}$

français ${\sf IV.2.6)}\, \textbf{D\'elai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre:}$

L'offre doit être valable jusqu'au :

Durée en mois : (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date: 29 mars 2018 - 16:05

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

26/02/2018 à 09:00 2 sur 3

SECTION VI: RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : Voir la durée de l'accord-cadre dans le cahier des charges

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

L'Accord-Cadre est passé pour une période allant de sa notification au 31 décembre 2018 et est renouvelable par reconduction expresse, par périodes successives d'un an, trois fois au maximum. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2021. Les candidatures seront appréciées selon les modalités définies aux articles 4.1 et 8.1 du R.C. L'offre devra obligatoirement comporter les documents suivants (cf. Détail à l'article 4.2 du Rc) : - l'a.e., - le B.P.U, - le détail quantitatif estimatif - les échantillons des produits, - une fiche technique, - une note environnementale, - un RIB. L'Absence et/ou l'incomplétude d'une des pièces mentionnées ci-dessus aurait pour effet de rendre l'offre irrégulière, en application de l'article 59.i du décret no2016-360 du 25 mars 2016

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montreuil (France), 7 rue Catherine PUIG (au niveau du 206 rue de Paris), 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr, Fax : (+33) 1 49 20 20 98

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'accord-cadre seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent accord-cadre pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification. Référé précontractuel : Recours possible jusqu'à la signature de l'accord-cadre.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

Greffe du tribunal administratif de montreuil (France), 7 rue Catherine PUIG (au niveau du 206 rue de Paris), 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 00, Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr, Fax : (+33) 1 49 20 20 98

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

26 février 2018

Eléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : 18101#0004

Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers * 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.

Siret: 21930001900011 Classe de profil: Commune

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation http://www.boamp.fr : 29 mars 2018

Objet de l'avis : Fourniture de couches pour les établissements municipaux d'accueil du jeune enfant pour les années 2018 à 2021

Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers

Critères sociaux ou environnementaux : Environnementaux



ACCR3479602



> Informations légales

3 sur 3 26/02/2018 à 09:00